

COMPTE-RENDU DE L'AG DU 10 octobre 2020
Association ALMV « Les melrandais volants »

Membres présents à l'AG : M. EZANIC Jean-Louis, M. JANIAUX Claude, M. SAOUT Vincent, M. CHEVREUX David, M.PADO Raphaël, M.SORET Michel, M.BERTHO-LOGEAS Hénann, M. LOGEAS Régis, M. ROBINET Daniel

Membres représentés par des pouvoirs : M.CAUQUI Daniel (pouvoir donné à M.CHEVREUX David)

Membres absents non représentés: M. ROLLAND Philippe, M. BLANDEL Mathis, M. JARNO Vincent, M. ROBIN Clément

L'Assemblée générale a été déclarée ouverte à 10h00', le quorum correspondant au ¼ des membres actifs est réuni ou représenté, l'AG peut avoir lieu.

Le président de séance est M. Vincent SAOUT.

Le secrétaire de séance est M. David CHEVREUX.

Toutes les personnes présentes ou représentées en début d'AG sont à jour de leur règlement de la cotisation club et peuvent donc voter. Les nouveaux adhérents M.PADO Raphaël, et M.SORET Michel pourront voter pour les points concernant l'année en cours (à partir du point n°3).

1- Approbation de l'ordre du jour.
Proposition d'approuver l'ordre du jour.

Votes :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2- - Présentation du bilan moral et financier de la saison 2019-2020 avec comparatif N-1. Relevés de comptes.

Arrivé de M.PADO Raphaël à 10h20'

Présentation par M.SAOUT du bilan moral et financier.

M.EZANIC Jean-Louis précise le montant des dépenses engagées l'an passé. Ces dépenses restent relativement réduites en raison de la période COVID.

M. SAOUT revient plus longuement sur l'explication des frais de route concernant son implication dans la ligue de Bretagne. Le tarif choisi correspond au montant des frais kilométriques selon la valeur établie par les impôts. Les déplacements ont été peu nombreux cette année. Il rappelle également que son implication dans la ligue permet au club de capitaliser des points pour obtenir un chèque de la part de la FFAM en fin d'année. Le montant reçu amortit en partie les frais de déplacement occasionnés. Une remarque est réalisée par plusieurs membres présents sur le montant des frais bancaires de l'association qui s'élève à 100 Euros par année pour simplement quelques opérations. Le montant semble énorme... (équivalent à la moitié de la subvention communale accordée à l'association. Il est décidé lors de la prochaine saison de rechercher un autre établissement bancaire en dehors des banques en ligne pour limiter les frais bancaires. Quelques opérations bancaires ne figurent pas sur le dernier relevé mais sont énoncées pour prise de connaissance par les membres (achats batteries polyclub 3 axes donné par M.JANIAUX

Claude pour le club, retour chèque FFAM et derniers frais de déplacement de M. Vincent SAOUT et quelques achats matériels). Le solde actuel est de 1277,38 E. Les comptes sont stables à une dizaine d'euros près.

Bilan des différentes actions :

- Premier bilan construction pour les « jeunes » (réussites, difficultés et ajustements si besoin).

M. CHEVREUX David tire un premier bilan des constructions débuté l'an passé dans le club à destination des jeunes (avion polyclub 2 axes) après consultation avec M. ROBINET Daniel qui a également participé à la construction. Nous avons assemblé avec les jeunes les modèles jusqu'à l'arrêt des réunions construction en raison du COVID19. Il restait environ 3 séances de travail par appareil. Il est clairement impossible de construire plus de 2 appareils par an pour les jeunes. Nous avons trouvé un manque de motivation des jeunes au fur et à mesure de la construction. Nos jeunes voulaient clairement voler plutôt que construire. Il serait donc souhaitable de procéder à un questionnaire d'entrée dans le club pour mieux cibler les attentes du jeune. (vol et constructions, vols uniquement...) Ainsi il sera possible de choisir un modèle à construire ou prêt à voler.

Autre aspect négatif remarqué, les personnes qui s'occupent de la construction ne peuvent pas se rendre disponibles pour les autres membres et les membres qui n'ont plus de constructions à effectuer patientent mais ont tendance à s'ennuyer en attendant de passer aux vols. Une solution proposée pourrait être d'effectuer les constructions jeunes sur un créneau différent de celui du club habituel et de façon beaucoup plus condensé. (environ 4 demi-journées lors de vacances scolaires ou mercredi...à définir en fonction des disponibilités des jeunes et de leurs parents, des salles...). Les encadrants sont beaucoup sollicités par cette activité et les absences aux séances des jeunes provoquent de nombreux décalages. La construction reste trop lente sur le rythme de 1h par semaine, d'où la proposition précédente. M. Vincent SAOUT précise également qu'il est possible de se rendre rapidement sur les terrains de vols pour ceux qui ne souhaitent pas participer à la partie bricolage et qu'ils ne sont pas obligés de rester par principe. Pour les points positifs, Les modèles polyclub 2 axes sont excellents en vol et quasi incassables, facile avec le pilotage 2 axes (2 séances d'écolage ont permis aux jeunes d'être autonome sur le terrain). Leur équipement est complet pour évoluer. Les jeunes étaient hyper motivés et heureux de voler. Ils obtiennent un ensemble prêt à voler de qualité avec une remise financière importante. Sans les contraintes COVID19, la réussite aurait été totale.

Quelques idées d'amélioration :

- soumettre un questionnaire d'entrée pour les attentes des jeunes.
- choisir un modèle polyclub si construction et type easystar RTF si volonté unique de voler.
- Proposer des demi-journées de construction pour l'assemblage en dehors des créneaux club.
- Limiter à 2 jeunes.
- Faire évoluer l'offre vers un modèle 3 axes accessibles (polyclub XL, ministar 3 axes, acromagnum)
- Attribuer aux jeunes des badges récompenses (Par exemple, Aile de Pingouin (simple taxiage) à Aile d'hirondelle (voltige)) en fonction des progrès réalisés. La remise d'un écusson F.F.A.M. est également proposée dès que le jeune est autonome en vol avec son modèle.

- Absence de meeting et téléthon, conséquences COVID19 (organisation, gestes barrières...) et forum des associations.

En raison du COVID19, la saison a particulièrement été perturbée entre le mois de mars et le mois de juin. Nous avons respecté un protocole simple de respect des gestes barrières (GHA, distanciation physique en extérieur et port du masque en lieux couverts (gymnase, salle de réunion). L'absence de meeting est à déplorer et une réflexion sur sa forme et fond mérite d'être engagée. En ce qui concerne le téléthon, nous n'avons pas été sollicités cette année mais une animation sur le marché de Noël pourrait être une idée.

Les dispositifs mis en place pour limiter le nombre de personnes présentes ont plutôt bien fonctionné mais en fin

d'activité peu de personnes remplissaient le questionnaire. utilité ? La gestion de l'écolage notamment pour les jeunes était très appréciable. De nombreux vols ont pu avoir lieu en juin.
La présence au forum semble indispensable vu la subvention accordée pour l'association par la commune et vis-à-vis de l'image du club. Cette année nous accueillons un nouvel adhérent suite au forum.

Votes :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le bilan moral et financier est approuvé à l'unanimité.

M. Raphaël PADO et M. Michel SORET peuvent à présent voter pour les points suivants de l'ordre du jour.

3- Élection du comité directeur.

Rappel : tous les votes concernant les personnes auront lieu à bulletin secret.

Le comité directeur constitué de 4 membres actifs. Les membres du comité directeur, mettant leur place en jeu, peuvent être rééligibles.

M.CHEVREUX David rappelle, en présentation pour les nouveaux membres, les fonctions du comité directeur.

M.JANIAUX fait la remarque du problème de communication sur WhatsApp (nom « comité directeur ») à changer car ce nom est purement administratif et ne représente l'esprit du club avec un ensemble de membre décisionnaire. Il est d'ailleurs surpris que ce groupe existe. M. Vincent SAOUT précise que l'intérêt de ce groupe permet d'alléger les conversations du groupe principal sur l'organisation interne du club tel que l'organisation des AG, gestion logistique, repas au resto, forum des associations...

M. Raphaël PADO suggère l'idée de rattacher tout le monde au groupe « comité directeur » afin que toute rubrique liée à l'organisation soit portée à la connaissance de tous. Le groupe s'appellerait de préférence « ALMV-organisation » afin de ne pas limiter aux uniques personnes du comité directeur. Ensuite les membres qui souhaitent prendre connaissance des messages sur ce groupe pourront le faire et ceux qui ne le souhaitent pas pourront se retirer du groupe.

Se présentent au comité directeur : M.CHEVREUX David, M.SAOUT Vincent, M.EZANIC Jean-Louis, M.ROBINET Daniel

Votes :

Ont obtenus le nombre de voix suivants :

Pour M. Vincent SAOUT

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Pour M. Jean-Louis EZANIC

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Pour M. David CHEVREUX

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Pour M. Daniel ROBINET

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Les 4 membres candidats sont élus comme membre du comité directeur pour la saison 2020-2021 à la majorité.

4- Élection du président parmi le comité directeur par les membres actifs de l'A.G.

Se présente au poste de président M. Vincent SAOUT

Vote à main levée demandée par l'ensemble des votants.

Votes:

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

M. Vincent SAOUT est élu président de l'association à la majorité.

5- Élection au sein du comité directeur des fonctions de secrétaire et trésorier.

Rappel : seuls les membres du comité directeur peuvent voter.

Se présente au poste de trésorier uniquement M. Jean-Louis EZANIC

Se présente au poste de secrétaire uniquement M. David CHEVREUX

Vote à main levée demandée par l'ensemble des votants.

Votes pour le poste de trésorier:

POUR : 3

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

M. Jean-Louis EZANIC est élu trésorier de l'association à la majorité.

Votes pour le poste de secrétaire:

POUR : 3

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

M. David CHEVREUX est élu secrétaire de l'association à la majorité.

6- Évolution de la loi drone et consignes de sécurité sur les terrains (rappels sur les consignes de mise en vol, « cutoff » radio, limite de masse selon les terrains...)

La loi drone est en train d'évoluer mais nous sommes peu concernés sur les terrains d'aéromodélisme. Pour les pilotes de plus de 800g, il est rappelé que l'attestation du test pilote loisir plus de 800g est nécessaire et que les modèles doivent être déclarés sur le site Alpha-Tango. Pour les vols plus de 800g, en dehors des terrains d'aéromodélisme, une balise devient obligatoire pour tout modèle acquis après le 30/06/2020 et une dispense est accordée jusqu' 'en fin 2020.

La loi va encore évoluer vers les restrictions européennes en 2021 (la limite sera abaissée côté masse à 500g : déclaration, formation (et système d'identification hors terrain aéromodélisme). Tout modèle de plus de 250 g devra être déclaré sur le portail Alpha Tango. Attention lors des achats plus de 500g ! Les balises sont pour l'instant assez chères (plus de 100€). Certains appareils sont équipés nativement du dispositif de signalement électronique (cas des mavic PRO2 mais pas la version PRO1). Nous sommes dispensés des systèmes lumineux puisque les vols de nuit sont interdits (30 min. avant lever du soleil et 30 min après coucher du soleil).

Sur nos terrains, quelques consignes particulières doivent s'appliquer : Il est impératif d'équiper vos modèles d'une fonction cut-off pour le moteur (ou désarmement) et du failsafe. Pour le terrain de foot, des travaux de rénovation ont lieu cette année entraînant une indisponibilité du terrain à partir du mois de janvier 2021 et pour une durée de 7 mois minimum. (Un éventuel meeting ne pourrait y avoir lieu...). Vu la proximité des habitations nous devons limiter la masse des modèles en évolution sur le terrain. Cette pratique est déjà mise en place afin que les modèles évoluant restent raisonnables. Nous suivons de près l'évolution des lois afin que chaque pilote soit informé des règles à mettre en place dans le club mais aussi en dehors du club. PAS DE VOTE SUR CE POINT

7- Discussion ouverte pour les projets et actions à mener, idées achats, améliorations possibles...

IDEES DE PROJETS :

- Actions au moment du marché de Noël à définir (vente d'avions de vol libre)
- Meeting selon le respect des conditions sanitaires et si un terrain est disponible. La lourdeur de la constitution d'un dossier est importante pour le choix d'un nouveau lieu. A étudier au moment voulu.
- Réaliser une formule jeune pour les futurs pilotes avions 3 axes.
- pourquoi ne pas réaliser de formule multirotors ? Une discussion a eu lieu à ce sujet. Il s'avère que le multirotor pratiqué est essentiellement FPV et que le coût de revient est beaucoup plus important que l'avion ce qui n'engage pas les jeunes et leurs parents dans la pratique. Une formule reviendrait vite autour de 300 Euros ce qui s'approche du prix d'un mavic mini actuellement. Il n'y a donc pas d'intérêt direct à proposer ce genre de formule sauf sollicitation par un jeune membre désireux de ce lancer dans la pratique racer FPV. Un accompagnement sera alors réalisé.
- Possibilité d'organiser des repas et pots en fonction des événements en respectant les consignes sanitaires.
- Possibilité d'intervention à la médiathèque lorsque les conditions sanitaires seront levées.
- Imposer le passage attestation plus de 800g pour les jeunes de plus de 14 ans (nécessaire pour la pratique de la double commande sur un modèle de plus de 800g).
- Étude de l'installation d'une piste de décollage sur le terrain des chasseurs (bâche tendue avec piquets et œillets, sardines ou bâche lourde posée sur l'herbe. (Le don d'une bâche serait possible par le père de M. Vincent JARNO)
- Construction de l'avion deux axes acquis (don FFAM) avec réception sur la radiocommande Flysky i6 du club.

ACHATS :

- Proposition d'achats d'un cadeau pour les nouveaux arrivants parmi les articles de la boutique de la F.F.A.M. Sont possibles les achats de :
Polos (17E), T-shirt (7E), casquettes (10E), écusson (3E), polaire (30E), chemisette (22E)..
Le club peut offrir pour tout nouvel adhérent un Tshirt (7E) et un écusson (3E)
L'écusson sera remis lorsque le jeune sera autonome (fin de saison).
Pour les membres déjà présents, il est souhaité d'effectuer également un geste. Après discussion, le montant de 10 Euros est arrêté par adhérent pour l'achat textile sur le site F.F.A.M. au choix. Une commande groupée sera effectuée avec les souhaits de chacun. L'association prendra en charge les frais de port. Chaque membre aura le complément à sa charge.
- Équipement LIMBO pour la salle (décathlon piquets et ficelles avec drapeaux) budget maxi 50E
- Récepteur FS i6 (manque 1 pour le polyclub 2 axes du club)
- VRAI lot à gagner si meeting
- un livre guide de formation moniteur (12E)
- un livre Guide de formation pilote (13E)
- Équipement complémentaire pour réalisation de la piste de décollage sur le terrain des chasseurs.

Passage aux votes pour chaque point.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Tous les achats sont approuvés à l'unanimité.

8- Questions diverses.

Aucune question diverse n'a été reçue. Plus personne ne demande la parole.
L'AG est donc close à 12h25'

Fait à Melrand le 10/10/2020

Compte-rendu d'AG sur 6 pages et annexes : bilan financier et pouvoir pour les absents représentés.

le président de l'association	le secrétaire de l'association	le trésorier de l'association
X	X	X
<hr/> Vincent SAOUT	<hr/> David Chevreux	<hr/> Jean-Louis Ezanic